

SORTEZ LES CHEVAUX!

*Sandra Schaefer, dipl. zoologue, Service Animaux de compagnie | Chevaux,
Protection Suisse des Animaux PSA*

En Suisse, plus de la moitié des chevaux sont encore installés dans des boxes individuels, à l'écurie. Pour ceux qui sont détenus dans l'agriculture, une contribution SST de moins de 20% est versée. Dans le meilleur des cas, ils peuvent avoir un contact avec leurs congénères au travers de la grille de séparation des boxes. Seul le contact visuel, auditif et olfactif est cependant un MUST. Pour une autre partie des chevaux, s'ils sont certes hébergés à deux dans des boxes, ils ne disposent cependant pas d'une aire à climat extérieur attenante. En ce qui concerne les chevaux qui font l'objet d'une utilisation, il est prescrit une sortie pendant 2 x 2 heures, dans un espace extérieur d'une surface minimale. Mais il y a des chevaux qui ne voient jamais une prairie de leur vie. Si le propriétaire passe par là chaque jour pour voir son cheval – ce qui probablement est souvent illusoire – et si l'animal se rend de temps à autre dans le manège d'entraînement, il se tient néanmoins pendant 20 à 22 heures par jour, seul dans son box d'une surface de 5.5 m² au minimum pour les poneys, ou de 9 m² pour des Franches-Montagnes par exemple. Il n'est surtout pas question de toucher aux besoins fondamentaux des chevaux, et cela vaut également pour les chevaux de sport: ils doivent bouger, brouter, et avoir des contacts sociaux!

Les journées passées dans des centres équestres suisses avec Fausta Borsani pour le tournage du film ont montré combien différentes sont les philosophies et les convictions des propriétaires et des pensionnaires de ces lieux. Dans l'un des centres de sport équestre visités, les chevaux ont droit de passer deux fois deux heures dans l'aire extérieure, mais seuls. Les chevaux seraient soi-disant trop précieux et pourraient se blesser mutuellement au sein du groupe. Et vu les infimes surfaces à climat extérieur, la sortie en groupe ne pourrait vraisemblablement pas fonctionner non plus. Un autre centre - de sport équestre - tente tout au moins de tirer le meilleur parti des besoins des propriétaires de chevaux: là, les équidés vont tout de même chaque jour, même s'ils y sont seuls, dans l'aire à climat extérieur et dans le carrousel. Par ailleurs, les propriétaires ont besoin de s'entraîner chaque jour. Chose heureuse, un centre vendant des chevaux de sport a pu démontrer à la PSA que la sortie journalière en groupe était possible, sans problème. Mais ce à une exception près: les chevaux atteignant des prix à sept chiffres devaient se satisfaire d'une sortie sur une aire extérieure permanente, attenante. En l'espèce s'applique la règle suivante: plus grande est la valeur de l'animal, moins il aura de sorties et de contact social. Dans une école d'équitation, la PSA a constaté que les besoins des chevaux de cet établissement étaient souvent la dernière des préoccupations. S'agissant des sorties, on y exauçait d'abord les vœux des pensionnaires. Et on nous a raconté qu'en hiver, dans cette école, les élèves ne venaient que rarement parce qu'il faisait froid. Il n'y avait donc pas là-bas de sorties par tous les temps; il est d'ailleurs à présumer que les chevaux y voient rarement la prairie, et s'ils y vont, c'est généralement seuls.

Ce qui répond le mieux aux besoins naturels des chevaux, c'est la détention en groupe assortie d'une aire à climat extérieur permanente et d'un pacage régulier, sous la garde d'un personnel faisant preuve d'une grande compréhension pour l'animal et doté de larges connaissances

techniques. Ce mode de détention reçoit une distinction de la Protection Suisse des Animaux PSA, sous la forme du label pour chevaux PSA, et représente comme par le passé la modalité la plus conviviale pour les chevaux. Mais toute exploitation n'est pas à même d'assurer une détention en groupe à l'écurie, pour tous les chevaux. Pour ceux gardés en box, c'est déjà un atout majeur s'ils peuvent sortir chaque jour en groupe, de préférence dans une prairie convenant à cet effet. La Protection Suisse des Animaux PSA exige depuis plus de 40 ans déjà une sortie journalière en groupe pour les chevaux. Dans la révision totale de l'ordonnance sur la protection des animaux de 2008, cette requête n'a malheureusement pas été satisfaite. C'est pourquoi la PSA aimerait, en lançant une campagne nationale, gagner à sa cause des propriétaires de centres équestres: les chevaux à l'écurie, cela suffit, FAITES-LES SORTIR! Et donc les chevaux doivent sortir chaque jour, en groupe, pendant plusieurs heures, dans la prairie ou sur une aire permettant ceci par tous les temps. Les propriétaires de centres équestres peuvent prendre un engagement envers leurs chevaux et devenir ainsi les "ambassadeurs" d'une détention conforme aux besoins de l'espèce. Les centres qui ne détiennent qu'une partie de leurs animaux en boxes peuvent également participer - la campagne ne dépend pas du système de stabulation. Il sera ainsi permis aux chevaux de répondre à leur besoin de se mouvoir, de brouter et d'avoir du contact social, pendant plusieurs heures par jour. Voici ce qui est prescrit: 26 sorties par mois en aire à climat extérieur / pacages, de plusieurs heures et en groupe, en hiver également (à titre de comparaison: le programme SRPA où les chevaux ne doivent sortir que 13 fois en aire extérieure). Pour cette campagne, la PSA bénéficie du soutien de Hauptner, pour qui la philosophie de l'exercice quotidien accordé en groupe aux chevaux est une évidence absolue.

Tous les centres équestres, que ce soient des sites voués à l'élevage, à la pension, aux cours d'équitation, au sport ou aux loisirs, peuvent participer gratuitement à la campagne. Ils deviendront des "co-ambassadeurs" en promettant publiquement d'assurer à leurs chevaux, chaque jour, le plus de temps possible au pacage pendant la période de végétation, et dans l'aire à climat extérieur pendant l'hiver. Ils reçoivent un document où figure le portrait du détenteur du cheval, document leur permettant de faire de la publicité. Les centres en question figureront aussi sur le site internet de la Protection Suisse des Animaux PSA en tant que "centres équestres respectueux des besoins de leur animaux". Les propriétaires peuvent se fonder sur cette qualification lorsqu'ils recherchent un centre pour leurs chevaux. De plus, les participants à la campagne reçoivent trois fois par an la newsletter de la PSA, qui traite de tout ce qui touche au cheval, et ils peuvent participer aux journées du cheval PSA en bénéficiant de rabais. Bien évidemment, la PSA vérifiera à l'appui de contrôles aléatoires si les directives sont respectées.

De plus amples informations sont disponibles sous:

www.protection-animaux.com/chevaux/plein_air

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, CH-4018 Bâle, Phone 061 365 99 99

sts@tierschutz.com; www.protection-animaux.com